

Améliorer l'usage des déterminants en FLE pour les apprenants japonais

(Improving the use of determiners in
French as a foreign language for Japanese learners)

Gaëtan Moreau

Dans cet article nous approcherons l'apprentissage des déterminants et des articles plus particulièrement, en nous servant de la théorie de la pertinence (Sperber et Wilson) et de la communication implicite et explicite. La théorie de la pertinence est une approche cognitive de la communication qui pose comme principe que l'intelligence humaine chez l'interlocuteur le pousse à rechercher une pertinence dans tous les messages verbaux et non-verbaux reçus lors d'une conversation. Cette recherche permanente de la pertinence pousse donc l'allocutaire à formuler en permanence des hypothèses sur les sens possibles des stimuli reçus du locuteur. Dans le modèle de la théorie de la pertinence, le modèle de la communication reposant sur le codage et le décodage des énoncés doit donc être associé avec un modèle plus large de recherche d'inférences. Les hypothèses de pertinence de l'allocutaire vont lui servir à restreindre les sens possibles des énoncés du locuteur.

Cet usage de l'implicite est particulièrement fréquent dans la communication en japonais et n'est pas sans conséquence sur la production du français langue étrangère (Takagaki, 2011). A ce problème de transfert se rajoute une difficulté venant de la structure même de la langue maternelle des apprenants japonais. Le japonais n'utilise pas d'articles et ne possède pas, dans le cas général, de pluriel pour les noms communs, d'où une difficulté supplémentaire pour le choix du déterminant approprié. Il s'agit là d'un obstacle pour les apprenants et en conséquence, la maîtrise des articles peut être notoirement plus difficile pour ce public. Au delà d'une explication simple et pratique, on peut, via une approche communicative, développer la capacité des étudiants à produire des phrases correctes grâce à des exercices très simples.

Le cadre: la théorie de la pertinence.

Dans cette optique, la communication n'est donc pas automatique et implique une

prise de risque de la part de l'allocutaire puisque la compréhension n'est pas une simple question de décodage d'un code. Les suppositions de l'allocutaire sur l'intention présumée du locuteur doivent se révéler être correctes. Il existe donc une possibilité d'incompréhension dans le cas où l'allocutaire ne formule pas une hypothèse correcte. Pour prendre un exemple, considérons l'énoncé (1) suivant:

(1) Il y a quelqu'un à la porte.

Selon les hypothèses de pertinence de l'allocutaire, cet énoncé peut avoir plusieurs sens. Dans un contexte normal, i.e. à l'intérieur d'une habitation, l'énoncé (1) peut être compris comme voulant dire (2) ou (3) selon que le locuteur ne bouge pas ou au contraire se lève:

(2) Va ouvrir la porte s'il te plaît.

(3) Excuse-moi, je vais ouvrir et je reviens tout de suite.

En revanche, si l'énoncé est dit à 3h du matin, son sens serait plutôt (4) :

(4) Il se passe quelque chose d'anormal, soyons prudents.

L'intention de sens du locuteur peut donc se communiquer par différents énoncés selon différents contextes. L'énoncé peut être utilisé pour communiquer de l'information de façon explicite et implicite et son interprétation peut donc être placée sur un continuum explicite / implicite voire même deux continuums, l'un explicite, l'autre explicite (Yus 1999). Plus l'interprétation dépend du contexte, et donc d'informations implicites, plus celle-ci dépendra des hypothèses de sens formulées par l'allocutaire, et plus grand sera le risque de mécompréhension. Cette prise de risque n'est pas restreinte à l'allocutaire. En effet, le locuteur prend lui aussi en compte les informations immédiatement disponibles pour l'allocutaire afin de deviner les interprétations possibles que celui-ci peut faire de son énoncé. Ces prédictions peuvent bien sûr se révéler erronées.

La question reste de savoir pourquoi préférer une forme de communication implicite en risquant une erreur de compréhension plutôt que de s'assurer d'une compréhension parfaite via un énoncé complètement explicite. La communication implicite peut servir plusieurs objectifs, comme celui de cacher les intentions véritables du locuteur et de laisser à l'allocutaire le soin d'extraire le sens véritable. Un autre objectif, et qui nous concernera particulièrement dans cet article qui concerne des apprenants de langue étrangère, est celui de simplifier le codage du message en laissant la communication

reposer au maximum sur la capacité interprétative de l'allocutaire. Deux interlocuteurs ne parlant pas la même langue et ne comprenant pas celle de l'autre feront reposer la communication sur des informations extra-verbales et contextuelles (signes, expressions, dessins, etc.). Même pour des interlocuteurs partageant une même langue, coder un message entièrement explicite demande un effort qui s'avère non-nécessaire dans la plupart des situations. C'est d'ailleurs pour faciliter le codage que l'on fait usage de déictiques. Cet usage de l'implicite, très largement utilisé entre locuteurs natifs, peut se heurter à des pratiques décalées par les locuteurs non-natifs, c'est-à-dire que ces derniers laisseront implicites des parties du message qu'un locuteur natif aurait explicitées, ou au contraire, explicitent des parties du message qu'un locuteur natif aurait sous-entendus.

Pour un apprenant de langue seconde, le codage du message est justement la partie la plus difficile de la communication. C'est donc une stratégie de communication très commune que de minimiser ce codage et de maximiser l'implicite en faisant reposer la compréhension du message sur la capacité de l'interlocuteur à en deviner le sens via le contexte et les non-dits. Cela facilite la production du langage et répond à la règle de l'effort minimum dans la théorie de la pertinence: un locuteur va produire le minimum qu'il pense nécessaire à la bonne compréhension de son message par l'interlocuteur.

Problèmes de transfert induits par un public d'apprenants homogène.

Cette pratique de communication est, de plus, influencée par le modèle culturel. Bien que l'on ne peut pas faire reposer ces modèles sur les caractéristiques intrinsèques de la langue (aucune langue n'est en soi implicite ou explicite), on ne peut nier que la culture influence grandement l'usage de la langue. Pour le public qui nous occupe, on pourra souligner plusieurs points.

D'abord, une homogénéité culturelle qui permet des ellipses facilitant la production du langage en langue étrangère et ne donnant pas lieu à une incompréhension du fait de la familiarité culturelle, alors que si le locuteur s'adressait à un non-Japonais, il devrait expliquer la situation plus en détail. Ceci est un problème récurrent dans l'enseignement de langue étrangère à un public homogène, où les référents culturels sont compris de tous les étudiants alors qu'un usage réel d'une langue étrangère implique que l'allocutaire n'est pas forcément familier de la culture du locuteur. Un exemple de dialogue entendu entre étudiants japonais:

- (5) (A) : Je voulais être tranquille. Je suis allée au parc. Mais c'était *hanami*.
 (B) : Où est-ce que tu es allée ?
 (A) : Au café.

Outre la connaissance du terme japonais *hanami*, on peut remarquer que le dialogue continue parce que l'allocutaire sait qu'à la période de la floraison des cerisiers - c'est la période où les gens se pressent pour les admirer, *hanami* -, les parcs au Japon sont bruyants et pleins de monde et qu'on ne peut donc y être tranquille. Il s'agit là d'une proposition implicite dans l'énoncé de (A) : « Les parcs sont bruyants durant *hanami*, donc je ne suis pas allée au parc. » (A) sait de plus que son interlocuteur (B) connaît cette situation et ne peut donc pas interpréter la question de (B) comme ayant déjà été répondue (« Je suis allée au parc. ») mais bien comme une question sur l'alternative induite par l'énoncé implicite de (A) que (B) a à son tour sous-entendu: « Puisque tu n'es pas allée au parc, où est-ce que tu es allée ? ». La proximité culturelle facilite donc la production d'énoncés et peut donner une illusion de facilité lorsque ceux-ci sont produits entre étudiants de même nationalité.

Un autre point méritant d'être souligné est la tendance des locuteurs japonais à faire reposer la compréhension le plus possible sur la capacité d'interprétation des allocutaires. Même si cette tendance d'usage de l'implicite dépend autant, sinon plus, de caractéristiques individuelles (Gudykunst et alii 1996), l'influence culturelle et stylistique existe. Ce problème se trouve donc amplifié pour le public japonais et il est le plus notable dans l'usage des pronoms personnels qui doivent être omis autant que possible en japonais. On ne s'adresse que très rarement à quelqu'un en utilisant l'équivalent des pronoms personnels *tu* et *vous*: *anata*, *otaku-(sama)*, etc. Il y a une nette préférence, et pas seulement pour la 2e personne, soit à l'usage du nom de famille (Suzuki-san, etc.), soit à l'omission complète de toute adresse, laissant donc cette partie du message entièrement implicite.

Cette stratégie de communication a une forte conséquence sur l'usage des adjectifs possessifs qui, en japonais, sont formés sur la base de l'équivalent des pronoms personnels (*watashi-no*, *anata-no*, etc.). Tout comme ces derniers, ils restent le plus souvent implicite. Voyons un exemple (6) que l'on retrouve sur beaucoup de site web pour illustrer cet usage minime des pronoms personnels et des adjectifs possessifs.

- (6) Vous avez oublié votre mot de passe.

パスワードを忘れました

[mot de passe - OBJET - a oublié]

Il est également possible d'écrire en français « Mot de passe oublié. » ce qui serait plus proche de l'expression japonaise, mais contrairement à cette dernière, elle ne sera pas utilisée à l'oral.

On voit que l'implicite joue déjà un rôle très important dans la communication, et a donc une influence sur la productions d'énoncés. Cette influence va être encore accentuée dans le cas des articles par le rôle mineur des déterminants dans la communication et par l'influence de la langue japonaise sur les énoncés produits en français par les apprenants japonais.

Aspects linguistiques du japonais.

La langue japonaise, pour ceux qui ne la connaissent pas, a une grammaire très lâche. Les fonctions grammaticales – sujet, complément d'objet, complément de lieu, etc. - sont indiquées par une particule post-posée aux groupes nominaux.

Les noms eux-mêmes sont invariables et sont généralement utilisés sans déterminant, laissant au contexte le soin de sous-entendre le sens.

Prenons l'exemple de la phrase:

(7) 本(を)買った。
hon (wo) katta.

Littéralement, cela veut dire: livre - (OBJ) - avoir acheté , la particule d'objet -を - étant même optionnelle. La première traduction qui vient à l'esprit est donc:

« J'ai acheté un livre ».

Mais cela pourrait également être:

J'ai acheté des livres
J'ai acheté le livre
J'ai acheté les livres
J'ai acheté ton livre
etc.

Il est possible, au cas où le contexte ne suffirait pas, d'ajouter un démonstratif (この

kono, その sono, あの ano) ou un possessif (わたしの watashino, あなたの anatano, etc.). Par contre, il n'y a pas d'équivalent strict de l'article défini, indéfini ou partitif en japonais.

Il s'ensuit que les apprenants japonais ont une grande difficulté à comprendre ne serait-ce que le sens des articles définis et indéfinis, et donc à les mettre en oeuvre correctement. Cette mise en oeuvre prend souvent la forme d'une lotterie, l'apprenant japonais n'ayant jamais bien compris la différence de sens entre un article défini et indéfini, il va choisir le déterminant au hasard. Ce problème n'est pas restreint au français, bien au contraire. On peut ainsi voir l'usage quasi aléatoire des articles en anglais par les locuteurs japonais, et cela après des années d'apprentissage.

On pourra aussi ajouter que les apprenants japonais ont de plus une forte tendance à sous-entendre les déterminants même lorsqu'ils en comprennent le sens. Ainsi, la répétition de *mon* par exemple, semble leur être difficile car l'équivalent japonais, *watashino*, est utilisé avec parcimonie. Il y a là sans aucun doute une influence de langue maternelle sur la production de la langue étrangère. Considérons cet exemple extrait d'un site expliquant comment constituer un dossier pour une location:

- (8) Il y a des pièces à insérer obligatoirement dans votre dossier: votre pièce d'identité, vos trois derniers bulletins de salaire, votre contrat de travail, vos trois derniers avis d'imposition, votre RIB et une photocopie de la pièce d'identité de votre garant.

On a là typiquement un énoncé comportant une répétition du possessif qui n'existerait pas dans une traduction japonaise, et qui crée donc des problèmes de transfert.

Utilisation de la catégorie grammaticale de déterminant plutôt que de celle d'article.

Parce que le japonais se passe fort bien des déterminants, il est paradoxalement vital d'utiliser cette catégorisation pour souligner d'une part qu'elle est obligatoire en français, et d'autre part qu'elle est superflue en japonais. Expliciter cette différence entre les langues aide l'apprenant à prendre conscience des problèmes de transfert.

Qu'est-ce qu'un déterminant ? Dans un cours de français qui a pour objectif de permettre de communiquer dans la langue apprise, il est inutile de faire un cours de lin-

guistique. Une explication simple et efficace pour les étudiants suffira. On pourra ainsi dire qu'un déterminant est un mot qui est placé avant le nom et qui répond à la question: Quel (nom) ? Par exemple, quelle voiture ?

une voiture, des voitures, la voiture, les voitures, ma voiture, mes voitures, cette huile, une huile, de l'huile, etc.

Si la plupart des déterminants sont facilement explicables et compréhensibles car directement traduisibles, il apparait que les articles définis, indéfinis et partitifs sont difficiles à maîtriser pour les apprenants japonais. Nous ajouterons les possessifs, dont le sens est très facile à comprendre, mais dont l'usage ne l'est pas car très différent de la pratique en japonais.

Une explication brève et fonctionnelle est donc à notre avis nécessaire. En voici un exemple (d'autres peuvent faire l'affaire, l'important est d'avoir une explication homogène, c'est-à-dire, autant que faire se peut, permettant à l'apprenant de choisir UN des choix, et non avoir des situations où plusieurs choix sont possibles):

le, la, les (articles définis): la personne qui écoute SAIT de quel objet on parle
un, une, des (articles indéfinis): la personne qui écoute ne SAIT PAS de quel objet
 et *du, de la* (articles partitifs) on parle

Cette explication oblige à un effort certain de la part des apprenants puisqu'elle souligne combien en français c'est plutôt au locuteur de supposer l'état des connaissances de l'allocutaire.

En japonais, le locuteur a généralement moins ce souci, parce que l'usage extensif de l'implicite fait qu'au contraire, c'est presque toujours à l'allocutaire d'essayer de comprendre ce que veut dire le locuteur en dépit des possibles imprécisions. C'est précisément cet effort permanent de l'allocutaire en japonais qui l'oblige à un usage extrêmement fréquent de termes confirmant au locuteur qu'il suit bien son raisonnement (avec par exemple le mot *hai*, qui confirme au locuteur la compréhension de l'allocutaire). En revanche, en français, le locuteur ne peut se contenter d'une confirmation a posteriori de l'allocutaire puisqu'il doit, pour coder son message avec le déterminant approprié, supposer la connaissance de l'allocutaire avant même l'énonciation. Dans le cadre de la théorie de la pertinence, on dira que les risques que doivent prendre locuteur et allocutaire ne sont donc pas distribués identiquement selon la langue utilisée, français ou japonais, impliquant donc là un risque de transfert supplémentaire en FLE.

Pour clarifier l'usage du partitif, il sera aussi souvent nécessaire d'éclairer la notion de nom massif, c'est-à-dire ce que l'on ne peut pas compter. Une explication simple et pratique, est qu'un nom massif reste identique malgré une division.

Ainsi, si l'on enlève *du* veau à une assiette de veau, on a toujours *du* veau, la situation reste inchangée. En revanche, si l'on coupe *un* veau en deux et on en enlève la moitié, on se retrouve avec la moitié d'un veau qui, de plus, ne peut qu'être mort. On n'a plus *un* veau. La situation est bien différente. On peut multiplier les exemples pour montrer que *du* vin, *de la* bière, etc. même réduit, reste *du* vin, *de la* bière, etc. alors qu'*une* chaise, *un* téléphone, etc. dont on enlèverait une partie ne pourraient plus être utilisés et ne pourraient plus être considérés comme *une* chaise ou *un* téléphone parce qu'incomplets.

Une fois le sens des déterminants bien compris, notamment des plus difficiles, il convient d'en faciliter l'usage. C'est en fait cette étape qui est souvent la plus difficile pour l'enseignant.

Exercices de substitution.

Un des obstacles à la maîtrise des déterminants est qu'une erreur dans leur usage est rarement source d'incompréhension et l'allocutaire peut la plupart du temps pallier à leur absence ou à leur confusion grâce au contexte. Le sens des déterminants peut, dans la quasi-totalité des cas, être implicite. C'est, comme on l'a vu, le cas en japonais.

Communiquer en langue étrangère, plus encore que dans sa langue natale, valorise les termes porteurs d'information au détriment des éléments grammaticaux que l'intellect de l'allocutaire peut aisément suppléer. Dans un dialogue, on peut comprendre des énoncés dignes du E.T. de Steven Spielberg: « E.T. téléphone maison ».

De ce fait, il est assez rare que le locuteur se rende compte de ses erreurs d'usage de déterminants car ses fautes n'impliquent que rarement une incompréhension qui signalerait la faute au locuteur et l'obligerait à une reformulation. Ceci rend difficile la maîtrise des déterminants dans la langue parlée pour des apprenants japonais qui n'usent de leur équivalent que parcimonieusement dans leur langue natale.

Il importe donc d'avoir un exercice où l'erreur de déterminant puisse être reconnue par le locuteur.

On propose ici un exercice simple et facile à mettre en oeuvre. Tout autre exercice

fera l'affaire tant qu'il permet une reconnaissance de la faute de déterminant et la répétition de leur usage. Voici donc un exemple:

Avec plusieurs jeux de cartes de Uno les apprenants en paire se donnent des ordres à tour de rôle. Chacun a des cartes ouvertes devant soi, et de plus, des cartes ouvertes se trouvent également entre eux. Les joueurs utiliseront trois ordres différents:

(9) "Donne moi (det) + nom",

(10) "Prends (det) + nom"

(11) "Remets (det) + nom".

Pour (det) + nom, on utilisera les noms des cartes à jouer et le déterminant approprié. En prenant pour exemple le jeu de Uno qui possède plusieurs cartes chiffrées de 0 à 9 en quatre couleurs différentes (jaune, vert, rouge, bleu) on peut obtenir: *ce trois vert*, *mon trois vert*, *ton trois vert*, *un trois vert*, *le trois vert* selon que le locuteur pointe la carte (*ce trois vert*), qu'il parle d'une carte de son jeu (*mon trois vert*), du jeu de l'allocutaire (*ton trois vert*) ou d'une carte qui se trouve entre les deux joueurs (*un trois vert*) s'il y en a plus d'un, (*le trois vert*) s'il y en a qu'un seul dans les cartes étalées entre les joueurs.

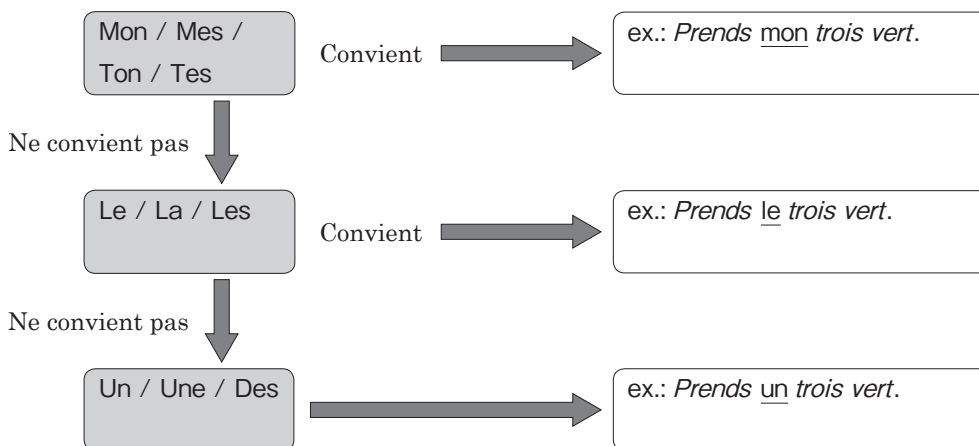
Celui qui reçoit l'ordre doit l'exécuter selon sa compréhension. Si une différence entre l'instruction et l'exécution de l'ordre apparaît, le locuteur peut s'en apercevoir facilement et donc chercher à la corriger en pointant la carte voulue en utilisant un démonstratif (*ce trois vert*).

Une erreur d'exécution peut venir, soit d'un ordre mal formulé (avec une erreur de déterminant donc), soit d'une mauvaise compréhension (aussi sur le déterminant). Seule une double erreur simultanée (le locuteur et l'allocutaire font la même erreur, par exemple confondent "un" et "des" simultanément) n'entraîne pas de reconnaissance par le locuteur ou par l'allocutaire de l'erreur commise. Néanmoins, du fait de la minimisation maximale du contexte, ces double-erreurs sont minimisées.

Ce simple exercice permet une fréquence élevée d'utilisation des déterminants et est focalisé sur les déterminants les plus difficiles pour les Japonais: les possessifs - dont on évite l'usage en japonais -, et les articles définis et indéfinis.

Pour que les apprenants puissent utiliser ces déterminants correctement, il importe de leur montrer qu'il existe un ordre de priorité en français. Ainsi, si le terme convient, on utilisera en priorité un possessif (*mon livre*), à défaut, si le possessif ne convient pas un article défini (*le livre*), et à défaut de tout autre déterminant, un article indéfini (*un livre*).

On obtient donc une priorisation dans le choix des déterminants qui aide grandement les apprenants à les choisir correctement. Pour reprendre l'exemple de l'exercice utilisant le jeu de UNO, l'ordre de priorité donnera l'arbre de décision suivant:



Des exercices simples et de répétition sont à notre avis nécessaires pour assurer aux apprenants japonais une certaine aisance dans l'usage des déterminants.

In fine les erreurs d'usage de déterminants ne sont que très rarement source de malentendus. De ce fait, leur correction est rarement considérée comme prioritaire et du coup leur maîtrise est également rare parmi les apprenants japonais. Néanmoins ces erreurs sont de véritables marqueurs de la maîtrise de la langue, et tout apprenant ambitionnant d'approcher un niveau de maîtrise proche du niveau langue maternelle en FLE ne pourra pas faire l'économie de cette maîtrise. Celle-ci reposant en grande partie sur la répétition et l'éducation de l'oreille que celle-ci permet, il convient donc de mettre en place le plus tôt possible, des habitudes d'énonciation qui faciliteront cet apprentissage.

Bibliographie:

Gudykunst, W. B., Matsumoto, Y., Ting-Toomey, S., Nishida, T., Kim, K. et Heyman, S., *The Influence of Cultural Individualism-Collectivism, Self Construals, and Individual Values on Communication Styles Across Cultures*. Human Communication Research, 22. 1996.

Sperber Dan, Wilson Deirdre, *Relevance, Communication & Cognition*, Blackwell, 2e

éd, 1995.

Takagaki Yumi, *Les éléments non exprimés en français et en japonais*, in Meunier, J., Atherton, B., Grauby, F., Royer, M. *Le français et la diversité francophone en Asie-Pacifique*, Actes du 2e Congrès de la CAP-FIPF 2010, Université de Sydney.

Yus Francisco, *Misunderstandings and explicit/implicit communication*, Pragmatics 9:4. International Pragmatics Association, 1999.